Le bulletin municipal

COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

Janv 2022 N°1

INFORMATIONS MUNICIPALES

Chers concitoyens,

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite les meilleurs vœux pour l'année 2022, Les deux dernières années nous ont fortement impacté, que ce soient humainement, socialement, financièrement. Cette crise a cassé notre rythme de vie, chacun a plus ou moins supporté les restrictions imposées et les obligations pour sortir au plus vite de cette pandémie mondiale. Après cette dernière vague, soyons optimiste, nous allons nous retrouver en famille ou entre amis pour l'évoquer au passé. Le milieu associatif a été fortement perturbé, mais il a réussi à rebondir et même à innover. Je tenais à les remercier encore une fois pour leur bénévolat et leurs volontés.

Nos projets souffrent aussi de cette crise, la visioconférence a ses limites quand nous voulons échanger, débattre ou construire avec nos partenaires. Néanmoins, pour 2022, les riverains de l'Allée des Pins auront un débit et une pression d'eau correcte avec le raccordement au surpresseur de la rue du collège, des travaux vont être entrepris rue du Pont Saint Médard pour des enfouissements de réseaux, une réhabilitation complète du rez-de-chaussée et une isolation du bâtiment de la bibliothèque, le projet Voie Verte va se lancer, le complexe sportif près du gymnase se faire, ...

Vous avez surement vu les entreprises travailler pour la mise en place de la fibre sur la voie publique, prochainement les opérateurs vont communiquer pour le raccordement. Vous pourrez choisir celui qui vous conviendra le mieux.

Je vous invite à venir découvrir les plans des nouvelles aires de jeux qui vont être implantées près des terrains de foot, le mercredi 2 mars à 18H30 à la salle des fêtes. Toute cette zone va être repensée afin d'apporter de la convivialité, des aménagements de sport et loisirs, du stationnement et des liaisons douces.

Le Maire, Damien Girard

- Acceptation du fond de concours de la CUGR « Voie verte »

Le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération n°38/2021 relative à la demande de fond de soutien aux investissements communaux pour la période 2022-2024. Dans ce cadre, la CUGR a attribué à la commune une subvention de 84 000 €. Il convient de prendre une délibération pour accepter ce fond de concours et autoriser la signature de la convention d'attribution. Le Conseil Municipal accepte le fond de concours attribué par la CUGR dans le cadre du projet de voie verte et autorise le Maire à signer la convention d'attribution de ce fond de concours.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres, 19 voix POUR.

- DETR 2022

Le Maire rappelle le projet de création d'une voie verte sur le territoire de Pontfaverger-M., soit environ 3,5 kilomètres. Il présente l'étude de faisabilité relative à l'aménagement de la voie verte de la Vallée de la Suippe sur le territoire de la commune. L'ensemble des travaux envisagés est évalué à 740 108,25 € HT. Le Conseil Municipal adopte le projet présenté en ce qui concerne les dispositions techniques et l'estimation et décide l'engagement de ces travaux pour 2022 pour le montant estimé. Le Conseil Municipal approuve le financement présenté par le Maire et demande l'inscription du dossier au programme 2022 de la DETR.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres, 19 voix POUR.

- Mission de maîtrise d'œuvre – Réhabilitation de la bibliothèque et de la salle associative

Le Maire informe qu'il est nécessaire, pour la bonne exécution du projet de réhabilitation de la bibliothèque et de la salle associative, de désigner un maître d'œuvre. Il soumet, les propositions techniques et financières reçues. Le Conseil Municipal décide d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la bibliothèque et de la salle associative, à Mme DUBOIS Pascale, architecte, 6 rue René LEMOINE à CHALONS EN CHAMPAGNE.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres, 19 voix POUR.

Conseil Municipal du 11 janvier 2022 :

- Acceptation subvention CUGR « Voie verte »
- DETR 2022
- Mission de maîtrise d'œuvre – Réhabilitation de la bibliothèque et de la salle associative
- DISL 2022—2 demandes
- Demande de subvention Région Grand Est – Etude de faisabilité chauffage salle polyvalente
- Concours déco de Noël
- Travaux rue de Reims
- Aménagements Cimetière
- Vente chaises
- Noël CCAS
- Miroirs sécurité routière
- Trottinettes électriques
- Analyses d'eau
- Saint Nicolas
- Ateliers bricolage - don de laine et de bouchons de vin
- Remerciement Pompiers
- Etat civil 2021
- Reportage Facebook « Pontfa, Mon village »
- Remerciement marché de noël, date babybroc mars
- Brigade numérique de la Gendarmerie
- Aides aux propriétaires GR
- Bal costumé SLP Danse
- Nettoyage rivière
- GDAMR :
  - Soirée jeux
  - Sophrologie
- Cinéligue
- Nouvelle entreprise : Champagne Comtesse la fée
- Réunion publique Complexe sportif

Prochains Conseils Municipaux les 01 et 22 mars 2022 à 19h30 à la Mairie.

Prochain Conseil Municipal des Jeunes le 28 janvier 2022 à 18h à la Mairie.

INFORMATIONS MUNICIPALES

- DISL 2022 - 1ère demande

Le Maire expose les termes de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Cette enveloppe est particulièrement dédiée au secteur du bâtiment et des travaux publics, durement touché par la situation économique actuelle.
Un des axes prioritaires de la DSIL est la rénovation thermique de bâtiments communaux. Le Maire propose donc d'inscrire dans ce programme la rénovation des bâtiments de la bibliothèque communale.
Le montant total de cette opération est estimé de 334 149,10 € HT. Il présente le financement de ce projet :
- Subvention escomptée auprès au titre du soutien à l'investissement local
- Subvention escomptée auprès du Conseil Départemental de la Marne
- Le solde sera financé par les fonds propres de la commune.
Le Conseil Municipal accepte le projet et le plan de financement prévisionnel, tels que proposés et demande l'octroi d'une subvention auprès du Fond de soutien à l'investissement public local.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres, 19 voix POUR.

- DISL 2022 - 2ème demande

Un des seconds axes prioritaires de la DSIL est le développement du numérique. Le Maire propose donc d'inscrire dans ce programme le développement du numérique au service de la commune de Pontfaverger-M. Ce projet consiste en l'achat de panneaux lumineux d'information et d'une application mobile citoyenne à destination des administrés. L'objectif est l'amélioration sur la vie quotidienne des administrés et sur leur relation avec l'administration et la vie locale.
Le montant total de cette opération est estimé de 22 236,00 € HT. Il présente le financement de ce projet :
- Subvention escomptée au titre du soutien à l'investissement local
- Le solde sera financé par les fonds propres de la commune
Le Conseil Municipal accepte le projet et le plan de financement prévisionnel, tels que proposés et demande l'octroi d'une subvention auprès du Fond de soutien à l'investissement public local.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres, 19 voix POUR.

- Demande de subvention Région Grand Est – Etude de faisabilité chauffage salle polyvalente

Le Maire expose qu'il parait intéressant de mener une étude de faisabilité pour le remplacement du mode de chauffage à la salle polyvalente.
Il propose de solliciter la Région Grand Est pour le financement de cette étude.
Le montant total de cette opération est estimé de 3 500 € HT.
Il présente le financement de ce projet :
- Subvention escomptée de 70% auprès de la Région Grand Est, soit 2 450 €.
- Le solde sera financé par les fonds propres de la commune
Le Maire propose de retenir le devis de la société Climabat. Le Conseil Municipal, accepte la réalisation d'une étude pour le remplacement du mode de chauffage à la salle polyvalente, retient la proposition de la société CLIMABAT pour un montant de 3500 € HT et demande l'octroi d'une subvention auprès de la Région Grand Reims.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres, 19 voix POUR.

Concours de décorations de Noël

Le CCAS et le CMJ ont eu le plaisir d'accueillir quelques participants du concours, à la mairie, pour les résultats suivants :
- 1ère place : 19 rue de Nauroy
- 2ème place : 1B rue des Remparts
- 3ème place : 9B rue des Remparts

Merci à tous les participants et à ceux qui ont illuminé le village pour les fêtes.

Présents au Conseil Municipal :

- BESSON Dominique
- BRAU François-Xavier
- BUAT Frédérique
- COUSINAT Karen
- DELAVACQUERIE Nathalie
- DEMONGEOT Benoît
- ETCHEVERRY Marie-France
- GIRARD Damien
- GOUYON Emmanuel
- LANOTTE Frédéric
- LECLERC Manuel
- MAHUT Corinne
- PRÉVOST Dany

Absents excusés :

- CERCEAU Sophie (pouvoir transmis)
- COURTY Aline (pouvoir transmis)
- GAPE Amélie (pouvoir transmis)
- GIRARD Amaury (pouvoir transmis)
- USALUPPI Mélodie (pouvoir transmis)

Bibliothèque municipale

Horaires habituels d'ouverture :
Horaires et ouverture habituels sur les vacances de février

- Mardi de 10h à 12h
- Mercredi de 14h à 17h
- Jeudi de 16h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

Catalogue en ligne http://pontfaverger-moronvilliers-pom.c3rb.org/

À partir du 1er janvier 2022, les jours de collecte de vos déchets sont les suivants :

Ordures ménagères :	Mercredi
Déchets recyclables :	Lundi

Les contenants sont à sortir la veille de la collecte, à partir de 18 h.
Ils doivent être rentrés dès que possible après le passage du camion-benne, et au plus tard en fin d'après-midi du jour de collecte.

Travaux rue de Reims

Des travaux ont été réalisés rue de Reims. Les habitants de la Cité des Pins ont une pression d'eau potable anormalement basse. Le réseau de cette rue a donc été raccordé au surpresseur du collège.

Aménagements au cimetière

Des travaux de changement de clôture ont été réalisés au cimetière. Les employés communaux ont coupé la haie et broyé sur place les thuyas afin d'en faire des copeaux qui ont été mis autour des arbres en remplacement des produits phytosanitaires. Puis une entreprise du village a mis en place une nouvelle clôture composée d'un grillage et d'un coupe-vent avec plantation d'une haie de photinias.

Vente anciennes chaises Salle polyvalente

Création d'une régie de recettes auprès du secrétariat de mairie, concernant la vente de chaises suite au remplacement des chaises à la salle polyvalente. Le Conseil Municipal propose la vente au détail des 290 chaises. Prix de la chaise 3,00 €.
Renseignements et achat en mairie au 03.26.48.72.09.

Noël des enfants avec le CCAS et le CMJ

Comme l'année dernière le Père Noël est venu distribué ses cadeaux aux enfants du village. Les membres du CCAS avaient organisé en amont cette belle matinée, les parents devant inscrire au préalable leurs enfants. Les lutins du CMJ sont venus aider le Père Noël pour le plus grand plaisir des tous petits. M. le Maire, le Père Noël, les membres du CCAS, et les lutins ont été heureux de partager ce moment de joie et de féerie avec les enfants et leurs parents.

Noël des personnes âgées de 68 ans avec le CCAS

Les 11 et 12 décembre, les membres du CCAS (élus et bénévoles) se sont retrouvés pour préparer 166 colis de Noël.
Comme les autres années, ce sont les personnes ne pouvant pas ou ne souhaitant pas venir au repas de Noël qui ont pu bénéficier du colis composé d'articles pour la majorité fournis par les commerces de Pontfaverger-M. Les membres du CCAS remercient les personnes pour leur accueil chaleureux.
Nouveauté cette année, au lieu de faire le repas de fin d'année à la salle des fêtes, ce dernier s'est déroulé au cabaret le « K », avec un trajet pour la majorité en bus. 65 personnes ont pu assister à un très beau spectacle avec Clara Morgane.
Les membres du CCAS effectue un questionnaire des ressentis et suggestions sur ce changement afin de s'améliorer pour les années suivantes.
Le repas de Noël classique au village n'est pas abandonné pour autant car nous sommes conscients que plusieurs personnes ne peuvent pas se déplacer et qu'il était aussi très apprécié.

Miroirs sécurité routière

Deux nouveaux miroirs ont été installés en fin d'année 2021 :
Un au niveau du carrefour rue de Reims, rue de Selles et rue Montpillière .
Et un niveau du carrefour rue St-Médard et rue du Château
Celui au carrefour rue St-Médard et rue du Pont St-Médard a été changé.

Sécurité routière—Trottinettes électriques

La présence de trottinettes électriques se généralise dans notre village, notamment pour les plus jeunes. Des accidents les impliquant se sont déjà produits. Les comportements à risques des conducteurs adultes et enfants sont à prendre en considération. Leur utilisation est soumise à quelques conditions. Règles générales :

- La circulation sur les trottoirs est interdite.
- Hors agglomération, la circulation est interdite sauf sur les voies vertes et les pistes cyclables.
- L'assurance est obligatoire.
- Interdit au moins de 12 ans, **à plusieurs, en utilisant un téléphone (ou oreillettes)**
- Équipements : certains équipements peuvent êtres facultatifs mais certains sont obligatoires
- Sanctions : des contraventions spécifiques ont été mises en place afin de lutter contre les utilisations inadaptées et dangereuses

Analyses d'Eau du 01/12/2021 et 23/12/2021

L'eau d'alimentation est conforme aux normes en vigueur. Les résultats d'analyses sont consultables en Mairie. L'eau est propre à la consommation. Il n'y a pas lieu de restreindre sa consommation.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Saint Nicolas avec SLP, le CCAS et le CMJ

Saint-Nicolas et le Père Fouettard étaient au rendez vous samedi 4 décembre pour la joie des petits comme des grands. Saint-Nicolas a pu se promener dans les rues grâce à l'âne Diego qui tirait une calèche. Pendant ce temps, le père fouettard déambulait parmi les enfants qui se préparaient pour les lancers de bonbons
Puis un spectacle de magie et de ventriloquie était proposé à la salle des fêtes. L'après-midi s'est clôturée par la distribution d'un goûter. Merci à SLP, rendez-vous incontournable pour cette association, merci aux membres du CCAS, merci aux pompiers de Pontfaverger-M. qui ont assuré la sécurité avec l'aide de Nicolas G. et merci aux enfants du CMJ pour leur aide.

Ateliers bricolage et dons de laine et de bouchons de vin

Des ateliers de fabrication de décorations d'arbre en laine et de nichoirs en bouchons de vin et en bois vont être organisés par la commission fleurissement, les jeunes du CMJ et des bénévoles « tricoteuses ».
Toutes nouvelles personnes sont les bienvenues, pour les enfants merci de les accompagner.

La fabrication peut se faire en groupe (le samedi matin de 10h à 12h sur inscriptions) ou en individuelle. Première date proposée le samedi 5 février 2022.
Si vous avez des pelotes de laine et/ou des bouchons de vin merci pour vos dons.
Renseignements, dons et inscriptions en mairie au 03.26.48.72.09.

Les Pompiers de Pontfaverger-M

Le Conseil Municipal remercie nos valeureux pompiers pour leur engagement volontaire et leur disponibilité. Il met à l'honneur deux pompiers pour la validation de la formation incendie : François-Xavier BRAU et Dany PREVOST.
Deux nouveaux pompiers en cours de formation ont rejoint l'équipe Alicéane LENKEWICZ et Enzo FERNANDES MACHADO.
Vous avez plus de 16 ans, vous êtes motivé et avez quelques disponibilités.
Inscription en Mairie pour un entretien préalable.

État civil 2021

NAISSANCES

BAUTRAIT Marin
DUVERGNE Adèle
FAIVRE Hermione
GUILLEMIN Alice
HENNI Hugo
HURTAUX Alban
LE MOAL LION Manon
LUBIATO Firmin
MARCHAND Manon
MÉDÉ Héden
PERRETTE Marin
PIGNOLET PALACIOS Rose
PRÉDINE KRALJIC Giovana
RAGOT Ruben
RENAUDIN dit BAILLIET Victoire
ROBIN Noé
ROCHE Marilou
ROUSSEAU Roman

MARIAGES

DELOR Sylvain et SAGOT Lucie
ROBIN Yannick et POHU Madelyne

DÉCÈS

AUFFRET Monique veuve UGOLINI
BOUCHEZ Jacques
CHÉRET Samuel
GAUTHIER Francine
KESIK Aline veuve WTOREK
LE LOËT Jean-Marc
LOUIS Lucie épouse FRANÇOIS
NOËL Augustine veuve LEMAIRE
PLONKA Irène veuve DUDA
POUILLON Marie-Thérèse veuve JACQUES
SIMONNET Henri

« PONTFAVERGER-M, MON VILLAGE"

Sur le Facebook de la commune et afin de raviver vos souvenirs, nous vous proposons une balade dans le village et dans le temps.
Nous allons publier sur le réseau social une ou plusieurs cartes postales datant des années 1950 et plus, de certaines rues ou quartiers.
Nous vous laissons retrouver les noms des rues. Sur le Facebook, vous pouvez commenter les photos, nous raconter vos souvenirs.
Bon voyage dans l'histoire et vos souvenirs.